
Réunion d'échanges avec la F RTP Hauts de France sur les travaux du secteur 1 du projet (Compiègne-Passel)

28 janvier – Marcq-En-Baroeul

Références : 190121 SCSNE F RTP

La Société du Canal Seine Nord Europe

La Maitrise d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe est portée par la Société du Canal Seine Nord Europe (SCSNE), un établissement public mis en place spécifiquement pour conduire le projet.

La SCSNE, mise en place en mai 2017, est dirigée par un Conseil de Surveillance présidé par Xavier Bertrand. Le conseil de surveillance associe étroitement, la Région Hauts de France, les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de la Somme, ainsi que des représentants de l'Etat, le préfet de la Région Hauts de France en particulier. Les décisions du conseil de surveillance sont ensuite mises en œuvre par le directoire de la société de projet, qui comprend 3 membres, et les équipes de la SCSNE.

La mission de la SCSNE est également de favoriser le développement économique lié à cette nouvelle infrastructure. Dans ce cadre, la SCSNE aux côtés de l'Etat a engagé la démarche Grand Chantier. Cette démarche vise à maximiser les opportunités offertes par le projet pour les territoires. Cette démarche a ainsi conduit au développement en partenariat avec les Départements de la région, ainsi que la F RTP du dispositif Canal Solidaire. Ce dispositif a permis la mise en œuvre de clauses d'insertion par l'activité économique, dès les marchés d'études. Un dispositif « Canal Entreprises » est en cours d'élaboration avec la CCI Hauts de France et la Région Hauts de France. Ce dispositif visera à accompagner les entreprises de la région en vue du chantier.

Les travaux du secteur 1 – Compiègne Passel – 18 kilomètres

La SCSNE a conduit en 2017/2018 les études d'avant-projet du premier secteur situé dans l'Oise entre Compiègne et Passel. D'une longueur de 18 km, ce secteur comporte deux biefs séparés par une écluse à Montmacq. Le premier bief en venant de l'Oise constitue la continuité de l'Oise navigable sur 8 kilomètres. Le second correspond à un élargissement du canal latéral à l'Oise existant sur 9 kilomètres. Ce secteur de 18 kilomètres comprend également la réalisation de 11 ouvrages d'art dont 7 d'une portée supérieure à 90 mètres. La réalisation de 2 giratoires et des voies d'accès est également prévue. Le coût du secteur 1 est de l'ordre de 350M€ HT.

Dans le cadre de sa démarche partenariale, la SCSNE souhaite tenir une réunion d'échanges avec la F RTP Hauts de France pour présenter les travaux prévus pour ce premier secteur. **Cette réunion a pour objectif notamment d'échanger sur l'allotissement, afin d'identifier les éléments permettant dans le cadre des obligations légales s'imposant aux acheteurs publics de répondre au mieux aux 4 axes stratégiques de la SCSNE, portées notamment au travers de la Démarche Grand Chantier : eperformance (performance économique et environnementale), partenariat/participation, innovation et sécurité du chantier.** Ces axes stratégiques visent notamment à renforcer les opportunités pour les acteurs du territoire en termes d'accès à la commande publique et d'accès aux emplois.

Différents sujets pourront être abordés : accès à la commande publique des PME selon la nature de travaux, sous-traitance, recyclage des matériaux...

Cette réunion s'inscrit dans les dispositions de l'article 4 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 qui régit les échanges préalables des acheteurs publics avec les opérateurs économiques.